



UNSA-POLICE
Le Syndicat Unique
163, avenue Gallieni
93170 BAGNOLET
TEL. 01 56 96 10 10

REFERENCE/SG/SG-ALLIANCE/MEDIA

Bagnolel, le 18 septembre 2008.

Monsieur Jean-Claude DELAGE
Secrétaire général
Syndicat Alliance
43, rue Greneta
75002 PARIS

Monsieur le Secrétaire général,
Cher collègue,

Je prends connaissance de ta correspondance du 17 septembre dernier relative :

- d'une part, à la poursuite des travaux de l'Unité syndicale le 23 septembre prochain ;
- et d'autre part, à la parution d'un article de presse en date du 16 septembre 2008.

En ce qui concerne le premier point, et après nos diverses rencontres organisées à nos sièges syndicaux respectifs, je te confirme la présence de nos représentants à cette réunion qui s'inscrit dans le processus normal des travaux engagés en vue des négociations nationales de la première semaine d'octobre.

En effet, l'intersyndicale créée en raison de la situation actuelle, et ce dans le strict intérêt des gardiens de la paix et gradés de la police nationale, mérite largement d'être conduite au terme de son processus, et c'est bien notre volonté depuis le début de l'opération qui a débuté le 10 juin 2008 dans les locaux du SGP-FO. D'ailleurs, tu n'auras aucune difficulté à te souvenir que dès notre première rencontre, nous n'avons pas manqué de réclamer la constitution d'un socle revendicatif par l'élaboration d'un document commun, une preuve s'il en est de la loyauté et de la cohérence de notre syndicat.

Je te laisse ainsi la responsabilité de tes considérations diverses tout en respectant ton point de vue, mais il est indéniable, évident, que pour bâtir une intersyndicale il faut plusieurs acteurs consentants qui ne tentent pas sans cesse de s'approprier la paternité de telle ou telle chose. C'est en tout cas ma conception de l'unité fut-elle ponctuelle, la loyauté avant tout. L'heure de vérité arrive et nous serons bientôt fixés sur les intentions de l'administration, et c'est bien cela l'essentiel.

J'en viens maintenant au deuxième point qu'il me paraît sincèrement dangereux d'amalgamer au point précité, nos collègues attendent la prise en compte de leurs problèmes, et certainement pas des polémiques ou un habile mélange des genres.

Au préalable, je suis surpris que ton expérience des médias ne puisse t'inviter à plus de retenue dans ton développement. Pour ce qui concerne l'article incriminé, je n'ai pour ma part aucune raison de démentir ce que je n'ai pas dit au journaliste qui m'interrogeait, et à ma connaissance et après vérifications cette interview n'a concerné aucun autre responsable de l'UNSA-Police. En conséquence, il t'appartient d'accorder à cette affaire les suites que tu entendras lui donner.

Persuadé d'avoir répondu à ton attente, et au plaisir de te rencontrer, sois assuré que je formule les vœux les plus sincères de réussite à notre action commune. Amitiés syndicales.

Le Secrétaire général

Henry MARTINI